

Les EMR

Energies Marines Renouvelables

**sortir
du nucléaire**

**un nouvel avenir
économique**

**mais éviter un
nouveau monopole**

Les EMR profitent d'un engouement récent des pouvoirs publics et des industriels. Les écologistes soutiennent ce développement, leur potentiel important permettant de rendre possible la sortie du nucléaire tout en créant des emplois non délocalisables. Toutefois, il faut continuer à construire une transition énergétique plurielle avec toutes les sources de production d'énergie (éolien terrestre, biomasse, etc.), d'économie d'énergie (efficacité et sobriété) et des portages alternatifs (projets citoyens, de villes).

Longtemps ignorées en France, les EMR sont pourtant un gisement d'énergie considérable dont les applications restent encore sous-exploitées. Les écologistes ont toujours soutenu la recherche de sources renouvelables de production d'énergie. **Et les EMR, notamment les éoliennes en mer, longtemps défendues par les seuls écologistes font maintenant l'unanimité politique.** Leur formidable potentiel permet de légitimer dans les esprits l'idée qu'il est possible de sortir de la double dépendance au pétrole et au nucléaire. La Basse-Normandie possède le 2ème potentiel éolien de France et des acteurs économiques du territoire compétents. C'est pourquoi les collectivités ont accéléré la mobilisation. Le Conseil Régional, en lien avec le Conseil général de la Manche, a créé une société publique, Ouest Normandie Energies Marines qui tente de créer une filière amont (recherche, promotion) et aval (production, entretien) sur les EMR. L'accueil du salon Thétis à Cherbourg a permis de montrer le dynamisme de notre région (et bientôt de la Normandie entière) qui se concrétisera avec le parc éolien de Courseulles-sur-mer (75 éoliennes) et la phase de test d'hydroliennes dans le raz Blanchard au large de la Hague.

Notre position

1. Les EMR pilier de la transition énergétique

Les EMR permettent de produire une énergie quasi-propre et de façon illimitée. Il y a des impacts sur l'environnement qu'il ne faut pas sous-estimer (sur les milieux marins et la pêche) mais c'est sans commune mesure avec le nucléaire et les énergies fossiles. Les EMR sont donc l'un des piliers de la transition énergétique qui vise à sortir du nucléaire et des énergies fossiles. Leur développement est ainsi largement soutenu par les écologistes.

Le projet au large de Courseulles-sur-Mer

L'Etat a lancé en 2009 un appel d'offre pour 5 parcs d'éoliennes en mer, dont celui de Courseulles. Concrétisation notable, la construction de 75 éoliennes offshore au large de Courseulles a permis de poser le débat en 2013, notamment sur la question des impacts visuels.

2. Il faut cependant veiller à ce que cela ne limite ni les autres énergies renouvelables, ni les économies d'énergie.

Nous sommes vigilants à ce que les EMR ne reproduisent pas l'erreur du nucléaire en concentrant la majorité des moyens financiers et des compétences étouffant les autres projets. La clef est la diversification (le "mix énergétique") et l'engouement pour les EMR ne doit pas être un prétexte pour abandonner les autres sources d'énergies renouvelables (solaires, biomasse, éolien, etc.) adaptées aux besoins du territoire et développées avec lui. Enfin, nous défendons une trajectoire de transition énergétique qui s'appuie d'abord sur une plus grande efficacité et une plus grande sobriété énergétiques. La production d'électricité par les EMR ne doit pas nous en affranchir.

3. Une chance pour que notre région ne soit plus celle du nucléaire.

Le Nord Cotentin a été durant trop longtemps dépendant du nucléaire économiquement et symboliquement. Aujourd'hui, le port de Cherbourg est un élément principal de la construction du parc éolien de Courseulles et plus tard de son entretien. Alors que l'EPR de Flamanville par son coût, son retard et son inutilité, consacre la péremption du nucléaire, les EMR deviennent l'avenir de l'économie de la région. Reste que les décisions sur le nucléaire se font attendre. La transition énergétique de notre pays est pourtant conditionnée à l'abandon de cette source d'énergie dangereuse et coûteuse.

Les actions des élus écologistes

La mobilisation régionale pour les EMR faisait partie du contrat de mandature signé avec L.Beauvais. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que la majorité s'y implique, avec un rapport du CESER présenté fin 2010, qui a posé les bases de l'intervention du Conseil régional et consacré les EMR comme avenir industriel de notre région. **Les écologistes ont soutenu les initiatives qui allaient dans ce sens, puis chacun-e des élu-e-s s'est impliqué au travers de sa délégation.**

En lien avec le parti EELV BN, nous avons participé au débat public sur le parc éolien de Courseulles, ce fut l'occasion de défendre notre position et d'intervenir dans le débat sur la protection patrimoniale des côtes.

Pascale Cauchy, (Vice Présidente Culture et Patrimoine) a notamment rappelé l'adéquation du parc éolien avec les plages du Débarquement. **Yanic Soubien** (Vice Président formation et emploi) a lui impulsé et soutenu de nombreuses démarches d'accompagnement des salariés actuels et futures de cette filière : annuaire des métiers et des formations EMR édités par la MEF de Cherbourg, **Jérôme Virlouvét** et **Mickaël Marie** sont par ailleurs présents, en tant que conseillers régionaux, au sein de Ports Normands associés (PNA), qui met en œuvre sur les infrastructures portuaires de Caen et Cherbourg la politique de développement des EMR. Enfin, **Marine Lemasson**, conseillère régionale déléguée à l'énergie, a rappelé à plusieurs reprises, au sein de Ouest Normandie Énergies Marines, l'opposition des écologistes à toute hypothèse de construction d'une troisième ligne Très Haute Tension (THT); et que, plus largement, le développement des EMR, pour être effectivement utile à la transition énergétique, ne doit pas être dégradé par d'éventuels projets de "recentralisation" énergétique (hyper-stockage d'hydrogène par exemple), mais permette à terme une sortie du nucléaire et une transition énergétique adaptée, locale et citoyenne, sur l'ensemble du territoire.

infos

Le site de la Société Publique Locale
www.west-normandy-marine-energy.fr

La page spéciale sur notre site
www.elus-bassenormandie.eelv.fr/emr

Le site sur le projet au large de Courseulles/Mer
<http://www.parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr/>

Cahier d'acteur réalisé dans le cadre du débat public sur les éoliennes au large de Courseulles/mer



Groupe des élus EELV du Conseil régional de Basse-Normandie

Abbaye aux Dames. Place Reine Mathilde, CS 50523 14035 Caen Cedex 1
<http://www.elus-bassenormandie.eelv.fr>

Collaborateurs du groupe :
Julien Hermilly : j.hermilly@crbn.fr : 06-76-71-59-27
Antoine Astruc : a.astruc@crbn.fr : 06-73-63-48-05

